



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE
Dossier suivi par Isabelle DHOYER, Présidente
Comite Directeur
Compte Rendu du Comité Directeur des 11 et 12 février 2017

Compte Rendu du Comité Directeur n°61

Présents : Bastien Bisson, Pierre Boulanger, Julien Bruno, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Aline Fuhrmeister, Gilbert Grandjean, Margaux Jalby, Bernard Lefèvre, Maurice Marais, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Michèle Tanaff, Gaël Utard, Etienne Vigour
Saâd Zian (Délégué Général), Isabelle Riquoir (membre du CE)

Excusés : Nicole Daniel, Bernard Hameau,

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

Samedi :

- Adoption de l'ordre du jour (débat & vote)
- Points Divers
- Retour sur l'AG EEUDF (information)
- Charte du Comité Directeur (CD) (débat et vote)
- Retour sur les rencontres des voisins : échanges sur les propositions faites, projection à court moyen et long terme (débat)
- Point financier : point de situation financière, consolidation, perspectives 2017
- Suivi des structures
- Prêt CASDEN

Dimanche :

- Retour Groupe de Travail (GT) Gouvernance
- Préparation des congrès : supports et thématiques
- Temps Employeur
- Point Adhésions
- MEN Subvention
- AHSL

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rappel Règlement Général 5.2 : « Le bureau du Comité Directeur : propose l'ordre du jour des réunions du Comité Directeur, prépare et organise le travail du Comité Directeur et à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents »

Historique : Le Bureau s'est réuni par téléphone le Mardi 31 Janvier 2017, en vue de présenter au Comité Directeur une proposition d'ordre du jour.

Après modification (« Compte rendu du CD n°60 » remplacé par « points divers »), le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.

12 pour ; 0 contre ; 1 abstention

POINT DIVERS - SCOUTISME FRANÇAIS :

Le 23 avril 2017 prochain a lieu l'Assemblée Générale (AG) du Scoutisme Français (SF) et la dissolution de l'Association Roverway.

Il y a un excédent de trésorerie de 100k €, répartis pour moitié dans le paiement des salaires EEDF et SGDF, et pour l'autre moitié abondé dans le compte du SF.

Cet événement a lieu en même temps qu'une séance de Comité Directeur (Samedi 22 & Dimanche 23 avril), et l'AG SF nécessite la présence de 10 représentants EEDF, et la présidente du SF demande à ce que ce soit prioritairement des représentants EEDF membres du CD.

POINT DIVERS - RETOUR AG EEUDF :

Aline Fuhrmeister a représenté l'Association cette année à l'AG des EEUDF.

Association portée par des jeunes, dont Pierre son président.

Le Rapport d'activité a été présenté par les structures.

Les EEUDF ont créé un guide du délégué à l'Assemblée Générale.

POINT DIVERS : RETOUR DE LA RENCONTRE DES VOISINS (REORGANISATION)

Pas d'opposition de principe autour des trois zones.

Beaucoup de questions sur :

- les impacts pour les salariés et leur devenir
- la proximité des salariés par rapports aux différentes structures

Une attention doit être portée sur le rôle attendu par les salariés :

- faire à la place des bénévoles ou dynamiser pour que les bénévoles fassent

La situation de Représentant Local de l'Employeur (RLE) est interrogée, malgré l'ensemble des documents mis à dispositions, les responsables nommés ne sont pas accompagnés dans cette mission.

Les éléments forts de ce projet :

- le souhait que le processus mis en place soit progressif.
- les raisons du découpage à 3 zones semblent comprises.
- on s'appuiera sur l'existant au départ, à partir des salariés déjà en place.
- matrice à horizon 2020.
- l'objectif 1^{er} c'est de pouvoir assurer une couverture salariale sur l'ensemble du territoire national.

POLES DE RESSOURCES

Historique : Lors de la séance du Comité Directeur n°58, le Comité Directeur a approuvé le schéma proposé par le Délégué Général avec les différentes étapes d'avancées et de construction du projet, en incluant un dispositif d'accompagnement et de formation du personnel. Ce schéma triennal, adossé aux Orientations Nationales, met en avant une logique de co-construction avec les différentes parties-prenantes et des points réguliers pour suivre l'état d'avancement du projet.

Lors de sa dernière séance 60, le Comité Directeur a validé le document « Projet de Pôles de Ressources », et a fait siennes les préconisations propositions de découpage territorial.

Les éléments ont fait l'objet d'échanges lors des Rencontres des Voisins.

Un document de synthèse a été mis à disposition des membres du Comité Directeur, reprenant ces échanges.

Le Comité Directeur, après prise en compte des avis issus des rencontres des voisins, et au vue des moyens financiers disponibles et prévisionnels de l'Association, décide de poursuivre le projet de réorganisation salariale par la mise en place de 3 pôles de ressources.

11 pour ; 2 contre ; 2 abstentions

APPROBATION DE LA CHARTE DU MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Historique : Le Comité Directeur a entamé les discussions autour de l'engagement des membres du Comité Directeur sur une Charte lors de la séance du Comité Directeur de Juillet 2016 (point 4 du Compte Rendu du Comité Directeur de Juillet 2016).

Lors de la séance suivante (Délibération 2016-09-03), le Comité Directeur a nommé Nicole Daniel & Marie Anne De Vreyer pour retravailler le document.

Le Comité Directeur, lors de sa séance de novembre, a décidé de poursuivre les travaux pour une nouvelle présentation en Février 2017 (Délibération 2016-11-03).

Un document a été mis à disposition.

Le Comité Directeur, après modifications, décide d'approuver la Charte du Membre du Comité Directeur.

14 pour ; 0 contre ; 1 abstention

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DU MODULE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur décide de l'approbation du module d'accueil.

15 pour, unanimité des présents

VALIDATION DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE NATIONALE INTERNATIONALE

Le Comité Directeur valide la composition de l'ENI telle que proposée par le Délégué Général, sous réserve d'être à jour de son adhésion à l'Association au plus tard le 28 février 2017.

13 pour, 0 contre, 1 abstention

VALIDATION DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE NATIONALE PEDAGOGIE AINEE

Le Comité Directeur valide la composition de l'ENPA telle que proposée par le Délégué Général, sous réserve d'être à jour de son adhésion à l'Association au plus tard le 28 février 2017.

13 pour ; 0 contre ; 1 abstention

VALIDATION DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE NATIONALE FORMATION

Rappel Règlement Général :

Le Comité Directeur valide la composition de l'ENF telle que proposée par le Délégué Général, sous réserve d'être à jour de son adhésion à l'Association au plus tard le 28 février 2017.

13 pour ; 0 contre ; 1 abstention

PROJET « MESSAGERS DE LA PAIX »

Le document présente l'ensemble du projet Messagers de la Paix. Il n'y a pas que des actions internationales dans le programme, il y a ce qui se passe dans un certain nombre de centres qui reçoivent des scouts venus de nombreux pays, il y a copains du monde...

Un programme financier est mis en œuvre visant au développement du scoutisme, à travers la notion de dialogue.

Le Comité Directeur autorise l'équipe internationale à porter et soutenir des demandes de financements « Messagers de la Paix » au nom des EEDF tout en portant une attention particulière aux conditions et contreparties associées à ces demandes.

14 pour ; 0 contre ; 1 abstention

INFORMATIONS : TEMPS FINANCIER & RETOUR COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)

REFLEXION AUTOUR D'UN EMPRUNT

Historique : Lors de sa dernière séance 60, le Comité Directeur a abordé une première fois la réflexion autour d'un emprunt autour du projet de développement associatif, sans toutefois prendre de décision.

Le trésorier national a transmis un document initial.

Eléments de contexte :

- Nous n'avons pas de dettes en cours.
- L'emprunt et la dette sont une façon de gérer acceptable : l'emprunt est un moyen de financement normal dont les échéances sont prévisibles, il permet de mobiliser des moyens plus importants et peut contribuer au décollage de nos projets en attente de financement.
- Ce sujet a déjà été abordé en Comité Directeur.
- Les taux d'intérêts sont actuellement bas et notre situation financière s'améliorant, nous avons un meilleur dossier pour rencontrer la banque.
- Nous remboursons 300KF par an au titre de notre dette sociale et fiscale, et dans une période difficile, ce remboursement prend fin en mars 2017.

Aujourd'hui, si notre situation s'améliore lentement, notre niveau de trésorerie reste trop fragile pour envisager des investissements sans la mettre en péril.

Un exemple :

Le FNAIP, nous y « entrons » en compte le produit des ventes immobilières, ces produits viennent conforter notre trésorerie et restent donc « bloqués » en sécurisation de trésorerie au lieu de relancer l'investissement ou le maintien à niveau du patrimoine.

Si nous anticipons ces produits par un emprunt, en alimentant le FNAIP, nous pourrions engager des travaux pour le montant des ventes (1 million d'euros estimés en 2017/2018).

Emprunter 3 millions d'euros (soit 300KF en 10 ans) pourrait permettre :

- Un million d'investissement immédiat dans le renouvellement des parcs photocopieurs, téléphonie, informatique, bureautique (pôles), et une informatique au service des adhérents : portail, site, applications scouts, revues...
- Un million d'euros au FNAIP pour relancer la dynamique patrimoniale ; Adap, rénovations, mise à niveau, sécurité, évolution du modèle d'accueil...
- Un million d'euros pour un projet éco citoyen durable sur sites existants et invention du site d'activités scouts du prochain siècle...

Le Comité Directeur renouvelle son intérêt pour étudier les conditions dans lesquelles un emprunt serait possible. Il mandate le Trésorier National pour engager la discussion avec nos partenaires bancaires. L'objectif est de se doter des moyens de financement du projet associatif.

15 pour; unanimité des présents

RETOUR GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE

Rappel de la motion votée :

14. FOREZ APPROUVÉE Réforme de la gouvernance générale des EEDF

La région Forez, réunie en congrès les 12 et 13 mars 2016 à Saint Genest Malifaux, constate que la gouvernance globale de l'Association pose question et doit être améliorée. Elle demande donc la mise en place d'un groupe de travail questionnant :

- la composition, le mode d'élection, la durée du mandat et le fonctionnement du Comité directeur.
- Le fonctionnement des différents organes de gouvernance régionaux et locaux.
- Le cumul et le non cumul des mandats locaux, régionaux et nationaux.

Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abst. : 1

Réponse du Comité directeur :

Le Comité directeur propose qu'un groupe de travail élargi du prochain Comité directeur s'empare de ce sujet « réforme de la gouvernance générale des EEDF » et plus largement de l'évaluation de nos statuts et règlement général afin d'aller sereinement vers une nouvelle proposition statutaire globale d'ici 2020.

Dans ce sens, le Comité directeur approuve cette motion.

Le Groupe de travail a établi une liste de questions de départ dans la réflexion à mener.

Pour la suite, il s'agit de

- Retravailler le document pour pouvoir le partager
- Réfléchir à un temps de travail sur l'Assemblée Générale à l'issue duquel se constituerait un groupe de travail ouvert
- Définir les règles de représentativité

Informations Congrès Régionaux :

Les représentants sont invités à la réalisation des potentielles futures motions afin qu'elles correspondent à la définition du Règlement Général.

La liste des documents à amener en congrès est :

- les motions de l'année dernière et leur suivi
- Le Règlement général et les statuts
- Les Orientations Nationales
- Les CR et Flash du Comité Directeur
- Le PV et CR du congrès régional à remplir

Informations Employeur :

Les éléments de discussion ne sont pas retranscrits dans le compte rendu.

Informations MEN :

Il y a un basculement entre l'ancienne Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) & la nouvelle, avec les nouveaux indicateurs.

Les retours académiques sont positifs à l'égard des EEDF.

Le retour ministériel indique son attente vis à vis d'actions dans les écoles et dans le domaine du développement durable.

On note un changement de philosophie quant à la CPO sur 3 ans entre la Circulaire « Jospin » et la circulaire « Valls » : on passe d'un engagement contractuel à un engagement moral sur 3 ans.

La clause des 75% garantis n'est plus évoquée.

Les JPA et les EEDF ont eu leur subvention rabotée.

La subvention MEN validée est la suivante

- 2017 : 695000 €
- 2018 : 680000 €
- 2019 : 680000 €

AHSL

Historique : Une convention lie EEDF & AHSL, notamment sur l'organisation de journées de la mémoire, avec participation financière des EEDF, et dans une démarche de co-construire et co-animer la journée de la mémoire.

1^{ère} journée : Les EEDF pendant la guerre

2^{ème} journée : La Coéducation

Cette année : Du système de patrouilles à la société de jeunes, l'émergence de la démocratie dans le scoutisme laïque.

La proposition de journée à l'Assemblée Générale n'a pas été validée par l'AHSL, comme rentrant dans le cadre de la convention. L'AHSL sera présente sur un temps Forum/Atelier mais ils ont souhaité faire également un temps quand même sur une autre journée.

La proposition de l'AHSL est de réaliser cette journée en novembre 2017, à Paris (si possible à la BRED), en même temps qu'une journée de rencontre EEDF de type Conseil national (CN).

Discussion : Réaliser une telle journée en même temps que le CN est difficile sur la mobilisation des adhérents sur ces 2 temps, d'autant plus que ce sera le CN de rentrée.

On ne peut pas garantir une présence forte et massive de nos adhérents.

Le CD propose à l'AHSL la tenue d'un atelier pendant l'AG sur l'espace forum dimanche après-midi parmi d'autres ateliers.

Le CD estime que l'Association EEDF est dans l'impossibilité de s'investir sur une journée de la mémoire à l'automne 2017 mais peut assurer la promotion et le support technique.

12 pour 0 contre 1 abstention